

BUREAU DE COORDINATION A L'ETRANGER DE NSZZ «SOLIDARNOŚĆ»  
B.P. 112, 1040 BRUXELLES, BELGIQUE  
5, RUE MAYRAN, PARIS 75009, FRANCE

# NEWS

Bi-mensuel

Date :

Le 31 juillet 1987

B.D.I.C

# SOLIDARNOŚĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, ave. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

No :

95

## PLURALISME ET LIBERTÉ SYNDICALE

"Le pluralisme syndical", cette expression est sur nos lèvres à tous depuis l'état de guerre. Cette conception s'est imprimée dans notre conscience. Nous croyons généralement que le pluralisme règlera la question du mouvement syndical indépendant en Pologne. Ce n'est probablement pas le cas.

On peut imaginer que le régime accordera ce pluralisme, bien sûr dans une version "socialiste", afin avant tout de diviser NSZZ "Solidarnosc" et à des fins de propagande (image de marque du pays à l'Ouest, crédits).

Considérons une possible situation: dans certaines entreprises déterminées, peut-être même nombreuses, la constitution, à côté du néo-syndicat existant, d'un deuxième syndicat serait autorisée, également apparemment indépendant et autogéré. Sans aucun doute, la propagande s'en mêlera, elle affirmera que la normalisation est complète, que la démocratie progresse, que même le pluralisme existe, mais qu'en sera-t-il exactement? On peut croire que nos membres et militants non préparés auparavant se trouveraient dans cette situation un peu désorientés et désorientés. Que faire alors?

Il faut prendre conscience dès à présent de quelques principes essentiels.

Premièrement, le pluralisme syndical n'est que le résultat, la conséquence de quelque chose que l'on met moins en évidence, c-à-d la liberté syndicale. Celle-ci est unique - clairement et précisément définie par les pactes et conventions internationaux, ratifiés par la Pologne.

Deuxièmement, le pluralisme syndical, c-à-d le fonctionnement d'un syndicat indépendant de l'Etat, n'existe et n'existera pas sans liberté syndicale. Au contraire, de nombreux, soi-disants, syndicats pourraient exister légalement mais privés de réelle liberté et de possibilités d'action, dominés et contrôlés par le pouvoir totalitaire.

Troisièmement, il est très aisé d'interpréter diversement la notion de pluralisme syndical et de détourner son sens. Beaucoup l'identifient intuitivement avec la liberté syndicale mais ce lien n'est pas si évident pour tous. Cela est fort important car le pouvoir, sous le concept de pluralisme, conçoit bien sûr tout autre chose et il nous l'a déjà prouvé souvent.

Il ne faut donc pas se limiter au pluralisme mais aussi revendiquer, rappeler et lutter pour la liberté syndicale.

\*-\*-\*

LA PRESSE clandestine polonaise du mois dernier a consacré une large place à la visite du Pape, dont les journalistes indépendants ont tiré les conclusions dès son terme.

Personne n'avait prévu ce qui se passerait pendant cette visite. Diverses inquiétudes, les craintes que seul le pouvoir tirerait bénéfice de cette visite, que le front commun Eglise-Etat repoussera la société à l'arrière-plan, que le Pape vient pour "l'enterrement de Solidarnosc", toutes ces craintes ont été effacées.

Le Pape s'est exprimé en faveur de "Solidarnosc", alors que la propagande essaie depuis des années de persuader les gens que "Solidarnosc" était d'un côté une folie extrémiste manipulée par des commanditaires étrangers et de l'autre côté, une masse désorientée qui s'est laissée égarer; il s'est exprimé ainsi alors que dans l'Eglise polonaise, des points de vue tactiques sont apparus, estimant que puisque "Solidarnosc" s'affaiblit, il vaut mieux l'oublier un peu, s'en écarter. Cependant, le Pape, sans entrer dans les problèmes particuliers du Syndicat, nous permet de prendre con-

science par nous-mêmes de la dimension réelle de ce que nous faisons. Il montre que le seul fait de l'existence de "Solidarnosc" nous charge de responsabilités individuelles et collectives dont nous devons nous acquitter. Non pas au nom d'un passé oublié, mais bien parce qu'en nous est enraciné l'espoir que l'avenir sera meilleur.

Pour les membres de "Solidarnosc", les paroles du Pape à Zaspà ont été les plus importantes. Elles s'adressaient directement à ceux qui ont été ou sont engagés dans "Solidarnosc", à ceux qui ont dû payer pour cet engagement. Il a dit prier pour ceux qui portent l'héritage de "Solidarnosc". Et quand la foule l'acclame, le Pape leur demande de l'écouter parce qu'il leur parle à eux, à leur sujet mais aussi dans un certain sens, il parle pour eux.

SELON DES données encore incomplètes de la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc" (rassemblées jusqu'au 15.06), lors de la visite du Pape en Pologne, plus de 100 personnes ont été arrêtées préventivement pendant 48 heures, afin d'empêcher leur

4-P 12007

participation aux célébrations. A Varsovie, Cracovie, Szczecin et Gdansk, les personnes arrêtées étaient essentiellement des militants du mouvement Liberté et Paix (WiP) et de la jeunesse étudiante; dans les autres villes, les arrestations ont concerné les militants connus de "Solidarnosc". Parfois, aux interpellations, s'ajoutaient des perquisitions, suivies par des procédures devant les tribunaux de délits mineurs.

Au moins 20 personnes arrêtées avec des calicots pendant les rassemblements ont déjà été traduites devant les tribunaux de délits mineurs à Varsovie, Tarnow et Szczecin. Un Tchecoslovaque Stanislav Hakl, arrêté le 8 juin à Varsovie avec un calicot "Solidarnosc - région Mazowsze" a été expulsé du pays.

La plupart des personnes interpellées après les manifestations à Cracovie (environ 50 arrestations) et Gdansk (où dans la banlieue, à Tczew seulement, on comptait déjà 32 interpellations) attendent d'être jugées.

Cinq cracoviens, les ouvriers sidérurgistes Marek Bigda et Jaroslaw Piekarski de l'Acierie Lénine et les étudiants Dariusz Mochocki, Jerzy Sawa et Zbigniew Szreder ont été condamnés à des peines de 3 mois de prison ferme (non convertible en amende). Ce sont là les premiers cas d'emprisonnements pour délits politiques depuis l'amnistie de juillet 1986.

Pour la période de la visite papale, les amendes prononcées contre des militants indépendants par les tribunaux s'élèvent jusqu'ici à un total de 940 mille zlotys.

**AUX USINES** de tracteurs "URSUS" de Varsovie, après plusieurs années de tractations avec la direction, a eu lieu en juin le premier tour des élections aux conseils autogestionnaires. Dans certains secteurs de l'usine, essentiellement la production sous licence, avec un personnel jeune et plus qualifié, les élections ont été préparées avec soin par les travailleurs. Des listes de candidats proches de "Solidarnosc" ont circulé, nombre d'entre eux ont passé le 1er tour. Dans les secteurs plus anciens, où les candidats étaient des officiels (directeur, adjoint, secrétaire du parti, responsable des néo-syndicats), nul n'a obtenu 50% des voix. Les ouvriers ont souvent barré tous les noms et dans certains ateliers, les élections ont dû être invalidées. Le deuxième tour n'interviendra qu'en septembre. Comme 50% des voix ne seront plus nécessaires mais seulement une majorité simple, les hommes de la direction entreront certainement au Conseil Ouvrier.

Une demande d'enregistrement du Syndicat au niveau de l'entreprise a été introduite le 3 juin au Tribunal Provincial par le Comité d'Organisation de NSZZ "Solidarnosc" des usines Ursus.

**LECH WALESA** et 69 personnalités de l'opposition parmi lesquelles Zbigniew Bujak, Adam Michnik, Andrzej Wajda, ont demandé au Soviet Suprême d'URSS de gracier l'étudiant kazakh, K. Ryskoulbekov, condamné à mort après les émeutes d'Alma-Ata de décembre 86.

**APRES UNE VISITE** officielle de quelques jours en Pologne, au mois de juin dernier, M. Léo Tindemans, ministre belge des relations extérieures, a reçu Jerzy

Milewski, représentant à l'étranger de NSZZ "Solidarnosc" accompagné du secrétaire-général de la CMT et du président de la CSC. Cette rencontre s'est déroulée au siège du Ministère le 27 juillet.

Au cours de l'entretien, ont été abordées certaines questions liées aux relations belgo-polonaises et en particulier, l'appui des autorités belges à NSZZ "Solidarnosc". Le Ministre a exprimé ses vœux à l'occasion du cinquième anniversaire de la création du Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc" à Bruxelles. De son côté, J. Milewski a remercié les autorités belges pour leurs sympathie et assistance qui, au cours de ces cinq années, ont accompagné les activités du Bureau.

**FLOR BLEUX**, Secrétaire général adjoint de la CMT, a rencontré à Gdansk, en juin, Lech Walesa et plusieurs membres de la direction nationale de NSZZ "Solidarnosc". Les entretiens ont porté sur la situation socio-économique, le manque de liberté syndicale en Pologne et la revendication du pluralisme. Depuis l'affiliation de NSZZ "Solidarnosc" à la CISL et à la CMT, Flor Bleux est le plus haut responsable de ces Internationales à avoir rencontré le président du Syndicat.

**LE CINQUIEME** anniversaire de la création de notre Bureau est intervenu le 1er juillet 1987. Le premier document sur ce Bureau diffusé par la Commission Provisoire de Coordination (TKK) de NSZZ "Solidarnosc" était le suivant:

Compte tenu de la situation en Pologne qui rend impossible le fonctionnement normal de NSZZ "Solidarnosc" et de ce fait empêche l'action du département international de NSZZ "Solidarnosc" dans le pays, il est établi un Bureau International de NSZZ "Solidarnosc" à l'étranger. Le siège du Bureau est fixé à Bruxelles. La tâche du Bureau est de coordonner l'action des membres de NSZZ "Solidarnosc" à l'étranger et de représenter les intérêts de NSZZ "Solidarnosc" auprès des autres organisations syndicales. En vertu d'un mandat de la Commission Provisoire de Coordination de NSZZ "Solidarnosc", qui coordonne l'action du Syndicat dans les conditions de l'état de guerre, je confie l'organisation et la direction du Bureau de NSZZ "Solidarnosc" à l'étranger à Jerzy Milewski, membre du Comité régional de Gdansk de NSZZ "Solidarnosc", délégué au 1er Congrès national de NSZZ "Solidarnosc".

Gdansk, le 1er juillet 1982. Pour la TKK, Bogdan Lis.

En même temps, deux lettres semblables étaient adressées par la TKK à feu Otto Kersten, Secrétaire-Général de la CISL et à Jan Kulakowski, Secrétaire-Général de la CMT, leur demandant de reconnaître le Bureau et de l'aider organisationnellement et matériellement à s'établir et à fonctionner. A cette occasion, nous souhaitons une fois encore remercier chaleureusement la CISL et la CMT pour leur soutien constant et leur aide essentielle lors de nombreuses situations difficiles rencontrées pendant ces années.

**CHERS LECTEURS**, le prochain numéro de "NEWS" sera daté du 31 août; nous vous souhaitons de bonnes vacances. **SOURCES:** Iygodnik Mazowsze 215-17.06.87, 216-01.07.87; Z Dnia na Dzień 16/441-10.05.87; Le Monde 08.07.87.